

SECRETARIAT GENERAL
RD/MD

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 FEVRIER 2010

DELIBERATION

OBJET : désignation d'une personne qualifiée pour le conseil d'administration de la régie de l'eau et de l'assainissement.

Rapporteur : Joseph FORES

La régie municipale de l'eau et de l'assainissement est administrée par un conseil d'administration de neuf membres :

- six membres élus du conseil municipal ;
- trois membres choisis parmi les personnes ayant acquis une compétence particulière sur les questions relatives à l'objet et au fonctionnement de la régie.

Suite au décès de Monsieur Serge GUEGAN, le conseil municipal désigne Monsieur Gérard VONNIER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DONNE** son accord à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le maire
conseiller général

Loïc LE MEUR